



La Ville de **SAINTE MARIE DE RE**

Recrute

UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES A TEMPS COMPLET

La Mairie de Sainte Marie de Ré, commune dynamique de l'Île de Ré de près de 3500 habitants, recrute un directeur des services techniques, à temps complet. La commune est notamment reconnue Station Verte, classée Station de Tourisme et Village Étoilé. Vous pilotez la Direction des Services Techniques et assurez l'animation stratégique de la politique de la commune.

MISSIONS :

Placé(e) sous l'autorité du Directeur Général des Services, vous assistez et conseillez la direction générale de la collectivité et les élus, impulsez, organisez et dirigez la direction des services techniques. Vous apportez aux élus les arguments stratégiques d'aide à la décision.

A ce titre, vos missions sont notamment :

- Piloter et coordonner les services techniques,
- Coordonner les méthodes de travail et les interventions des services techniques,
- Suivre et contrôler les réalisations des marchés et des opérations de travaux, jusqu'à réception des procès-verbaux de réceptions,
- Concevoir et réaliser les projets d'infrastructure, d'urbanisme et d'aménagements urbains et paysagers,
- Piloter, suivre et contrôler les entreprises intervenantes dans le cadre des travaux de la collectivité,
- Planifier les étapes d'un projet ou d'une opération et superviser les conditions de leur mise en œuvre,
- Elaborer et suivre le budget et les marchés du service, rectifier les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.

PROFILS RECHERCHES :

Vous avez une expérience significative dans un poste similaire. Vous avez le sens du travail en équipe et du service public. Vous faites preuve d'aisance relationnelle et rédactionnelle. Vous savez faire preuve de diplomatie et d'écoute. Vous êtes rigoureux dans les analyses et le suivi des dossiers et vous êtes capable de faire le reporting nécessaire à la hiérarchie. Vous connaissez l'environnement territorial. Vous maîtrisez les outils informatiques.

Poste à pourvoir le 1^{er} juin 2026.

A seulement 10 minutes du pont de l'Île de Ré, vous bénéficiez du tarif salarié (environ 50 centimes le passage) tout au long de l'année. Vous accédez à l'ensemble des prestations sociales du CNAS. Possibilité de télétravail. Participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, 3 dernières évaluations professionnelles), avant le 20 mai 2026 à :

Monsieur le Maire – MAIRIE – 32 rue de la République – CS 20010 – 17740 SAINTE MARIE DE RE ou par mail à rh@saintemariedere.fr (merci d'indiquer « candidature DST » dans l'objet du mail)